

Engagement 3A

Démarquez-vous en proposant à vos clients
une garantie exclusive pendant 10 ans

ACCOMPAGNER
ANTICIPER
AMÉLIORER



Engagement 3A : un service exclusif pour vos clients et leur apporter la sérénité



Démarquez-vous avec une offre unique sur le marché...

- Conquête de clients
- Offre unique et exclusive Atlantic :
 - double expertise pour le suivi de l'installation pendant 10 ans : la vôtre et celle d'Atlantic
 - garantie 10 ans sur les pièces détachées
- Offre exclusive Atlantic portée par votre entreprise avec en support les moyens Atlantic : pas d'impact sur votre structure

Fidéliez votre clientèle...

- Relation privilégiée : vous devenez avec Atlantic le partenaire incontournable pour l'Engagement 3A (en cas de rupture de votre contrat de maintenance, l'installation ne bénéficiera pas des avantages de l'Engagement 3A)
- Suivi technique régulier sur 10 ans pour fiabiliser l'installation

... et apportez la sérénité à vos clients !

- Double expertise pour les contrôles techniques : la vôtre et celle d'Atlantic
- Maintien des performances du système
- Coûts énergétiques et pièces détachées maîtrisés grâce à une installation bien entretenue
- Coûts de maintenance optimisés grâce au partenariat unique entre vous et Atlantic

ur fidéliser

Notre offre exclusive

Avec l'Engagement 3A Atlantic, fiabilisez l'installation CVC pour vos clients pendant 10 ans :

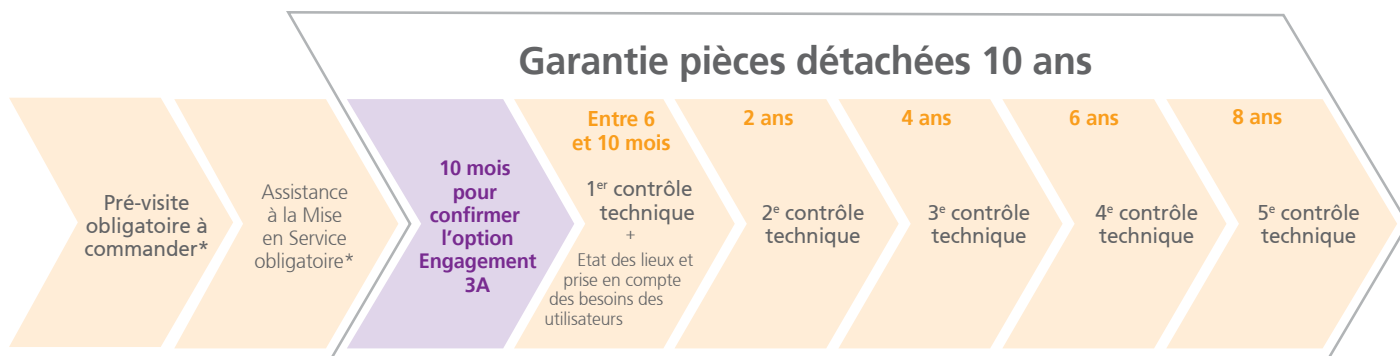
Garantie 10 ans sur les pièces détachées de l'ensemble du système pour vous installateur / mainteneur

(unité extérieure, unités intérieures et télécommandes) hors consommables (dont le fluide).



- **5 contrôles techniques en 10 ans** réalisés conjointement par votre mainteneur et les équipes Atlantic

Le suivi de votre installation pendant 10 ans



* intervention non comprise dans l'Engagement 3A

Les produits concernés



Gamme VRF
Climatisation centralisée



DUOTECH / ROTATECH
Centrales double flux



BTH
Batterie thermodynamique

Pré-requis VRF - DUOTECH / ROTATECH

- Offre valable sur les installations neuves MINI VRF-2, MINI VRF-S, VRF_{MAX}2, VRF_{MAX}3, VRF_{MAX}2R, EasyVRF, XtremVRF et DUOTECH / ROTATECH.
- Pré-visite obligatoire en cours de chantier.
- Contrat de maintenance souscrit par le propriétaire du site équipé Atlantic auprès du mainteneur.
- Assistance à la mise en service obligatoire et réalisée par le constructeur (hors Engagement 3A) pour DUOTECH/ROTATECH et par le constructeur ou un installateur autonome pour le VRF.

Principaux points de contrôles techniques

SYSTÈME VRF

- ☑ Relevé informatique via le logiciel de maintenance Atlantic
- ☑ Vérification frigorifique
- ☑ Contrôle de la charge (ne se substitue pas au certificat d'étanchéité périodique)
- ☑ Contrôle des unités intérieures et des unités extérieures
- ☑ Contrôle des éléments de sécurité et de régulation
- ☑ Contrôle du tableau électrique (partie climatisation)
- ☑ Contrôle de la programmation si présence d'une télécommande centralisée
- ☑ Contrôle historique d'alarme et de fonctionnement
- ☑ Mise à jour des versions de programmes du produit si nécessaire
- ☑ Vérification du registre de maintenance et inscription de la visite Atlantic

DUOTECH / ROTATECH

- ☑ Vérification de l'état global du système
- ☑ Analyse de l'historique des alarmes
- ☑ Contrôle de l'encrassement des filtres
- ☑ Mesure de débits en entrée et en sortie de machine
- ☑ Contrôle du tableau électrique (partie ventilation)
- ☑ Contrôle des connexions électriques
- ☑ Mesure de l'intensité électrique
- ☑ Tests des moteurs de vannes EC et EG
- ☑ Mise à jour du programme du logiciel si besoin
- ☑ Vérification du registre de maintenance
- ☑ Émission de recommandations
- ☑ Remise du rapport du contrôle technique

Pour consulter les Conditions Générales de Vente, rendez-vous sur atlantic-pro.fr



13, Bd Monge - ZI - BP 71 - 69882 Meyzieu Cedex
Tél. 04 72 45 11 00 - Fax 04 72 45 11 11
www.atlantic-pro.fr

